

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et Sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation licence de sociologie de l'Université Lumière - Lyon 2 est construite sur un projet pédagogique visant l'acquisition de compétences disciplinaires fondamentales (catégories d'analyse et outils méthodologiques) et ouvrant des perspectives de professionnalisation dans les domaines de l'enquête et de l'expertise sociologique et de l'intervention sociale. Elle accueille essentiellement des étudiants en formation initiale et reste ouverte à la formation continue et à la VAE (validation des acquis de l'expérience). Des ouvertures sur des doubles cursus sont offertes et la bidisciplinarité est présente dès la première année (L1).

Avis du comité d'experts

La formation licence mention *Sociologie* bénéficie d'une équipe pédagogique nombreuse, solide, en proximité avec l'UMR (unité mixte de recherche) Max Weber. Malgré le fort accent mis sur les apprentissages disciplinaires, la formule s'enrichit d'une proposition bi-disciplinaire dès la première année (L1) avec notamment une mutualisation avec les sciences de l'éducation, les sciences économiques ou encore MIASHS (mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales). Les étudiants souhaitant suivre une double licence, en anthropologie ou sciences politiques ou autres domaines, bénéficient d'un aménagement de parcours qui rend théoriquement possible le double cursus, mais le dossier ne donne pas de données chiffrées indiquant combien d'étudiants suivent et valident ce double cursus. Les étudiants bénéficient aussi d'autres possibilités de suivre (ou continuer) des enseignements dispensés par d'autres institutions et écoles (ISPEF, ARFRIPS école Rockefeller). En dehors de la classique combinaison de CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés), la maquette offre des formules d'accompagnement plus individualisé, notamment en vue de l'élaboration d'un projet personnel de formation et de professionnalisation. Cependant sur ce dernier point, on peut regretter l'absence de participation de professionnels à l'équipe pédagogique, la faible valorisation des stages qui ne sont que facultatifs. De même, malgré l'annonce d'une formation à la recherche et par la recherche dès la première année, le dossier ne permet pas d'apprécier les modalités pratiques de cet aspect de la formation essentiel notamment pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre sur un master recherche. L'ouverture à l'international paraît également un peu faible du côté de la mobilité étudiante : malgré les nombreux accords de coopération à l'international, on observe peu de mobilité entrante et une faible mobilité à l'international des étudiants de la licence, réservée aux L3. Les modalités d'évaluation des étudiants sont variées : dissertations, QCM (questions à choix multiples), travaux individuels et collectifs, écrits et oraux et sont de nature à permettre la formation de compétences diverses. La place du numérique est importante dans la formation : formation intensive TICE (technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement) lors des 15 jours de pré-rentrée (logiciels de traitement des données statistiques ou d'analyse de données textuelles et TD "outils informatiques appliqués à l'enquête sociologique").

La formation est bien positionnée dans l'offre de l'établissement mais aussi plus globalement dans son environnement : l'origine géographique des étudiants (principalement région Rhône-Alpes et département du Rhône), les conventions de partenariat avec les instituts de formation du travail social et de l'éducation et les lieux de poursuite d'études (masters locaux) en attestent. Les dispositifs d'aide à la réussite sont solides et divers (méthodologie du travail universitaire, tutorat et mise à niveau pour les étudiants en difficulté, parrainage...) et une possibilité de réorientation à la fin du premier semestre est possible mais sans indication sur l'effectivité de ces réorientations.

Le pilotage de la formation est classique. Une réunion pédagogique par semestre est organisée pour chaque année par le responsable d'année. L'absence de conseil de perfectionnement peut être regrettée.

Les effectifs connaissent des fluctuations : à la hausse en L1 (280 en 2010 et 2012 à 314 en 2013) ; à la baisse en L2 et L3 (de 117 étudiants en 2010 à 87 en 2013 pour la L3). Aucun élément d'analyse de ces évolutions ne figure dans le dossier, ce qui est regrettable. Le taux de réussite en L1 a progressé de 53 à 58 % des présents pendant la période alors qu'il a régressé en L3 -de 72 à 63 %-. On peut souligner le taux important de réussite des L2 qui avoisine 80 % en 2011. Le taux de poursuite en master décroît alors que le taux de redoublement demeure stable en L3. Après la L3 en 2010-2011 : 48 % des étudiants poursuivent en master (dont 37.3 % à Lyon 2) et 19.5 % refont une L3. Alors qu'en 2011-2012 : 35 % des étudiants poursuivent en master (dont 35 % à Lyon 2) et 20 % refont une L3. Ces résultats sont globalement positifs par rapport à ce qui est connu dans ce domaine de formation mais on peut s'interroger sur la baisse du taux de réussite en L3 et de poursuite en master. On aurait également attendu une lecture réflexive et analytique de l'équipe sur ce point.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants chercheurs sont pour la plupart membres du Centre Max Weber UMR 5283- CNRS et les séminaires d'initiation à la recherche sont conçus en lien avec leurs thématiques de recherche. Un objectif de formation à la recherche par la recherche est annoncé et se traduit par la participation des étudiants à des enquêtes. Cependant, on ne voit pas comment la formation prépare à des orientations vers des masters de recherche présents sur le site lyonnais.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'objectif de professionnalisation est énoncé. Des conventions avec diverses institutions de formation dans les domaines de l'éducation et du travail social constituent un atout de cette formation. Cependant l'absence de professionnels dans l'équipe pédagogique et dans un conseil de perfectionnement, de même que la non valorisation des stages posent problème.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont facultatifs et très peu nombreux (neuf stages en 2012-2013 pour huit stagiaires). Leur valorisation n'apparaît pas. Par contre tous les étudiants doivent réaliser un projet libre sur contrat (21 h TD). Il s'agit davantage d'un projet personnel que professionnel. Ce projet peut s'effectuer à la manière d'un stage. Il est encadré par un enseignant-chercheur et validé par la notation d'un dossier. Mais rien n'est formulé sur une structure éventuelle d'aide aux stages (recherche, contact, suivi etc.)</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>De nombreuses conventions existent (16 en Europe) et d'autres vers l'Amérique latine. Un référent RI (relations internationales) suit les projets de mobilité. Mais les mobilités entrantes et sortantes demeurent faibles (10 étudiants de L3 en mobilité internationale).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les dispositifs sont nombreux : session de pré-rentrée de 15 jours, découverte des services universitaires, stage de langue, Parrainage des étudiants issus de bac technologiques ou professionnel par des étudiants de L3 sur un semestre. Il existe un semestre rebond : possibilité de remise à niveau de janvier à mars pour les étudiants en difficulté, TD de méthodologie du travail universitaire au premier semestre et méthodologie disciplinaire au second semestre, possibilité de réorientation à la fin du premier semestre : changement d'une majeure. Mais on n'en connaît pas l'effectivité.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La place du numérique est importante et l'offre d'outils et d'enseignements variée : Initiation aux outils numériques dans la quinzaine de pré-rentrée. Possibilité d'enseignement en non présentiel sous conditions. Apprentissage de logiciels en vue de traitements de données mais aussi de bureautique.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants fait appel à une grande palette de modalités usuelles (de la dissertation aux QCM). Les cours magistraux sont évalués par des partiels, les travaux dirigés sont évalués par un minimum de deux notes issues d'un grand choix de modes d'examen. Un livret de l'étudiant est mis à la disposition des étudiants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dispositif n'est pas précisément décrit. Un suivi personnalisé des étudiants de L1 est organisé au cours des deux semestres à travers les TD de « méthodologie universitaire » (S1) et de « méthodologie disciplinaire » (S2) : ces TD s'organisent autour de groupes restreints d'étudiants dans lesquels sont abordées les questions d'adaptation à la vie universitaire mais également les débouchés de la formation de sociologie. Pas de portefeuille de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>En grande partie le suivi est réalisé par le Service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP) de Lyon 2. Les informations traitées et synthétisées sont d'une grande clarté et très utiles pour le suivi des étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'est pas fait état d'un conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants se déroule en séances de TD. Le conseil de département met en place des commissions auxquelles les étudiants sont conviés. Une enquête évaluative dont nous avons les résultats a été dispensée en 2011-2012 auprès des étudiants de L1 (104 répondants), de L2 (60 répondants) et de L3 (64 répondants). Les résultats mettent en évidence un bon taux de satisfaction pour ce qui concerne les semestres 1 (92.3 % de satisfaits ou très satisfaits) et 3 (90.9 % de satisfaits ou très satisfaits) mais une baisse de satisfaction pour le semestre 5 (52.7 % de satisfaits ou très satisfaits) à partir de laquelle une analyse devrait être portée par l'équipe pédagogique.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Organisation et contenu de la formation avec majeures complémentaires et ouverture bi-disciplinaire.
- Passerelles et ouvertures sur les formations de travail social
- Bon positionnement dans l'offre de formation

Points faibles :

- Structure de pilotage à renforcer notamment (absence du conseil de perfectionnement) pour permettre une analyse stratégique des évolutions repérées : baisse des effectifs, baisse de la réussite et de la satisfaction en L3, baisse des entrées en master à l'issue de la L3
- Articulation avec la recherche mal décrites
- Suivi des compétences inexistant et projet professionnalisation inabouti

Conclusions :

Cette formation présente des atouts en termes de contenus pédagogiques pour une formation disciplinaire. L'équipe, l'organisation et les contenus sont stables et de qualité. Les ouvertures à d'autres disciplines permettent d'éviter un fonctionnement trop tubulaire et enfermant et autoriser d'éventuelles ré-orientations des étudiants. Les propositions de soutien à la réussite sont nombreuses. Cependant pour ce qui concerne l'objectif annoncé de professionnalisation, le manque de suivi des compétences est un obstacle. De même, les modes d'articulation à la recherche sont peu décrits dans le dossier. Enfin, le pilotage de la formation demeure très classique et ne permet pas la prise en compte des attendus des étudiants et des mondes sociaux. On note ainsi une légère dissonance entre les objectifs énoncés de professionnalisation et les moyens mis en œuvre. Le suivi de l'acquisition des compétences devrait être envisagé. Et l'articulation avec la recherche mieux développée notamment pour les étudiants souhaitant poursuivre en master recherche. Un pré-fléchage sur les masters existant localement aurait sans doute un intérêt.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Licence de Sociologie

Le lien avec la recherche sur le site lyonnais :

La licence de Sociologie est entièrement encadrée par les enseignants-chercheurs membres de l'UMR Max Weber. Outre les enseignements d’initiation aux théories sociologiques, aux techniques et méthodes d’enquête, les thématiques et les perspectives abordées sont étroitement liées aux domaines de recherche des enseignants (le monde urbain, les pratiques éducatives, la socialisation, l’habitat, le vieillissement, la santé, le travail social, l’action et politique publique, l’engagement public, etc.). Cet aspect témoigne de la formation à la recherche et par la recherche dans la mesure où les concepts et les données méthodologiques présentés sont étroitement liés aux travaux menés par les enseignants-chercheurs. Les étudiants se voient ainsi sensibilisés par les expériences de recherche et par les réflexions menées sur les enjeux liés à l’inscription des savoirs sociologiques dans le monde social.

Cette dimension fondamentale dans l’organisation de l’architecture des enseignements de sociologie en licence, va être davantage renforcée dans le cadre de la future maquette à travers les enseignements thématiques (L2 et L3) et les enseignements de spécialisation (en L3) de manière à mieux orchestrer les articulations entre la licence et les parcours proposés en Master (voir paragraphe plus loin, La professionnalisation en licence/master)

L’évolution des effectifs en licence :

Les données statistiques concernant le devenir des étudiants dans le cadre de ce parcours, ont été peu commode à interpréter, en particulier, la baisse relative des effectifs de nos étudiants en L2 et en L3. Pourrait-on y voir un des effets de la mise en place de la réforme LMD et plus précisément pour l’année charnière du parcours (L3) marquée par la diminution de son taux de réussite ? Particulièrement soucieux de ce constat, le conseil de département mettra en place un dispositif de suivi du projet des étudiants et un bilan évaluatif de nos cahiers de charge pédagogiques. Cela viendra en appui du comité du pilotage des formations et du conseil de perfectionnement (voir plus loin, Le pilotage des formations).

La place de l’international :

La désignation d’un responsable référent RI au sein du département depuis mai 2014 permettra un appui plus réflexif sur chaque accord et une meilleure connaissance des échanges en mettant en place dès la rentrée 2015 une journée consacrée aux projets de mobilité des étudiants.

Par ailleurs, l’UFR d’Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique a fait le choix de renforcer la dimension internationale de ses activités et de ses formations en s’appuyant à la fois sur les expériences des différents départements et sur de nouvelles propositions. Un comité de RI a été mis

en place dans la composante à la rentrée 2014 pour permettre de mutualiser les savoir-faire des départements et de développer des projets de partenariats internationaux. Dans le cadre du prochain contrat, les programmes internationaux Minerve seront élargis à l'ensemble des licences disciplinaires, ce qui permettra aux étudiants de bénéficier d'enseignements de professeurs étrangers et de se préparer à la mobilité, et à l'UFR de faciliter la mobilité et de développer ses partenariats internationaux.

Le pilotage des formations et le conseil de perfectionnement :

Les réflexions menées dans le cadre du processus d'évaluation et suite aux retours de l'HCERES ont amené l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique à travailler à la mise en place de formes de « conseils de perfectionnement » dans l'ensemble des formations (chaque mention de niveau L et M). Partant du partage des expériences des différents départements au cours des dernières années et du besoin partagé d'outils de pilotage, les conseils ont pour objectif :

- L'évaluation des formations et des enseignements
- L'élaboration de propositions pour adapter ou améliorer les cursus
- Le renforcement de l'articulation entre formations de licence et de master
- La mise en place d'outils de suivi du devenir des étudiants.

Ces conseils se réunissent au moins une fois par an et rassemblent :

- Les responsables d'années et, éventuellement, de parcours
- Le ou la responsable des relations internationales pour le département
- Le directeur ou la directrice de département, et du département de Formation continue, le cas échéant
- Les gestionnaires de scolarité concernées
- Des représentants des étudiants
- Des représentants des mondes professionnels, selon le type de formation

La professionnalisation en licence/master

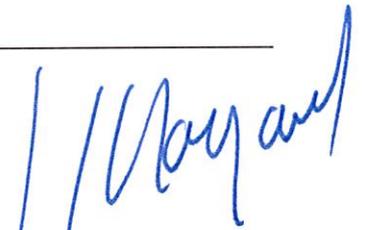
La dynamique de professionnalisation est progressive au fil du cursus. Les licences générales de SHS de l'UFR offrent de premiers éléments de découverte des métiers et secteurs professionnels (à travers certains enseignements, parcours professionnalisants en L3, journées consacrées aux métiers...). Elles permettent aussi l'acquisition de compétences et d'outils indispensables dans de nombreux métiers et domaines d'activités. Néanmoins, les licences générales demeurent de cursus qui permettent en premier lieu d'acquérir des connaissances et de maîtriser des notions, outils et analyses propres à une discipline ou un ensemble de discipline. L'apprentissage de connaissances et compétences spécifiques à certains métiers et secteurs se déroule davantage, sur la base de ce socle de connaissances, au niveau master.

Il ressort de du rapport d'évaluation que les compétences et les outils professionnalisants sont insuffisamment valorisés par les équipes pédagogiques dans la présentation qui est faite de la formation. La mise en évidence de ces atouts doit sans doute être renforcée pour permettre aux étudiants de mieux les appréhender (pour eux-mêmes) et les mettre en évidence (CV, recherche de stage, recherche d'emploi...). Cet aspect a été pris en considération en vue de la prochaine

accréditation : compétences listées par formation et par enseignement, accompagnement dans les projets personnels et professionnels prévu dans les maquettes de licence.

Enfin, l'UFR souhaite développer des annuaires et réseaux des « anciens », particulièrement précieux pour contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces réseaux permettent de mieux connaître le devenir des anciens étudiants donc de mieux cerner les débouchés, de mettre en place des relations entre les étudiants actuels et anciens, de développer l'offre de stages, etc. L'UFR dispose d'expériences diverses en la matière (bureau des étudiants pour la licence MIASHS, suivi des promotions pour certains diplômes en Formation continue). Malgré des bilans satisfaisants, les moyens humains de la composante sont insuffisants pour élargir ces pratiques à l'ensemble des diplômes. Certains diplômes pourraient ainsi expérimenter un outil proposé par l'établissement pour développer des réseaux des anciens étudiants

Spyros FRANGUIADAKIS, Responsable de la Licence de Sociologie
Nathalie DOMPNIER, Directrice de l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique



Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2

